



VÉLO CLUB DE L'EST
2 Bis Rue Robert 97412 BRAS-PANON
Entrée Sud du Stade Vélodrome
COMPÉTITION * LOISIR * ECOLE DE CYCLISME
ROUTE + PISTE + VTT + CYCLO - CROSS
Téléphone 02 62 51 59 40 Fax 02 62 51 37 16 ou 02 62 51 59 40



GRAND PRIX DE LA VILLE DE SAINTE-SUZANNE

REGLEMENT PARTICULIER

Dimanche 24 Mai 2009

Mairie Sainte Suzanne / Circuit RN 2002-RD63bis/ Commune Carron

ITINÉRAIRE :

Départ Fictif: Mairie de Ste Suzanne par RN2002 en convoi

Départ réel: Carrefour chemin Dioré /RD 63 bis,
Par RD63 Bis jusqu'au Carrefour de la marine,
Carrefour de la marine à droite par RN 2002
Carrefour RN 2002 / Chemin Commune Ango, à droite vers commune Ango,
Carrefour Chemin Commune Ango /chemin Dioré, à droite par chemin Dioré,

CIRCUIT 4,900 km

Arrivée: Au dernier tour à l'intersection chemin Dioré /RD 63 bis
à gauche par Chemin Commune CARRON, Arrivée à l'intersection avec le Chemin Maya

CATÉGORIES :

Cadets & Pass'Cyclisme	12h45 =	12 tours	soit	60,000 Km
Cat 1,2,3 Junior	14h30 =	20 tours	soit	100,000 Km

1) Arrêt de l'émargement : 15 minutes avant chaque départ.

2) Dossard à droite.

3) DÉPANNAGE A pieds et à droite de la chaussée tout le long du circuit

4) RAVITAILLEMENT : Autorisé uniquement sur le circuit, sur le côté droit de la chaussée.

COURSE EN CIRCUIT :

Sur décision des commissaires, tout coureur doublé peut être mis hors course, et peut être classé à son rang au moment de l'arrêt.

PRIX AUX COUREURS : Selon la grille du Comité Régional de Cyclisme.

Pour tout autre point du règlement se référer à la réglementation de la Fédération Française de Cyclisme.

NOM DES COMMISSAIRES DE COURSE :

EMMANUEL H, MARGUERITE E, GOULJAR E, NOMARI JM, NATIVEL P.

RÉCOMPENSES :

Elles auront lieu sur le Podium d'Arrivée

IMPORTANT

Le public qui voudrait voir les arrivées, devra effectuer la montée avant les coureurs. Aucun véhicule autre que ceux de l'organisation ne sera accepté intercalé entre le premier et le dernier coureur dans la montée de COMMUNE CARRON